



COVID-19 : GUIDE DES RESSOURCES DISPONIBLES

Nous sommes là pour vous!

UN MOT DE VOTRE DÉPUTÉE

Bonjour,

Tout d'abord, j'espère que chacun d'entre vous a eu la possibilité de célébrer la fête nationale du Québec entouré de vos proches, mais tout en gardant une distance sécuritaire. Sans aucun doute, on se souviendra longtemps des célébrations de cette année!

Depuis le début de la pandémie, mon équipe a travaillé sans relâche pour que notre communauté soit informée des mesures prises par notre gouvernement fédéral. Entreprises, organismes ou encore citoyens, vous avez été nombreux à communiquer par courriel ou par téléphone avec les membres de mon équipe qui ont su répondre à vos questions. Nous savions à quel point, il était plus que nécessaire de maintenir nos services, et nous avons répondu présents tout au long de la pandémie.

Avec l'été qui s'installe, je tiens à vous assurer que mon équipe continuera d'être présente. Nous continuerons de privilégier les échanges par courriel ou par téléphone, mais nous comprenons que dans certains cas, une rencontre en personne est nécessaire. Ainsi, pour les cas urgents ou qui requièrent une assistance particulière, mon bureau reste accessible au public sur **rendez-vous uniquement**.

Je profite également de cette occasion pour vous inviter à rester à l'affût de nouvelles sur ma page Facebook. Dans les prochains jours, je soulignerai des membres de notre communauté qui se sont démarquées lors de la pandémie. Qui sait, peut-être ferez-vous partie de ces personnes?

Comme à chaque semaine, je partage avec vous les dernières informations disponibles, par le biais de cette infolettre, pour soutenir les personnes et les entreprises qui sont affectées par la COVID-19. Aussi, je vous invite à consulter le site CANADA.CA pour obtenir tous les renseignements fiables dont vous avez besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec mon équipe et moi si vous avez des questions et des commentaires.

Prenez soin de vous et de vos proches!



Soutien aux particuliers - p.2

Soutien sectoriel - p.3

Informations sur d'autres programmes
fédéraux actuellement ouverts - p.5

Meilleures pratiques sanitaires - p.7

Marie-Claude Bibeau

SOUTIEN AUX PARTICULIERS

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

Malgré la pandémie, notre équipe n'a jamais cessé ses activités afin de soutenir la communauté de Compton-Stanstead dans cette période difficile.

Notre bureau de circonscription est accessible sur rendez-vous pour les cas urgents ou complexes qui nécessitent une assistance particulière. Veuillez noter que l'accès à nos locaux est limité à deux personnes à la fois dans le but de respecter les recommandations de la santé publique.

Pour tout autre dossier, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec nous **par courriel à marie-claude.bibeau@parl.gc.ca ou encore par téléphone au 819-347-2598**. Un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous aider dans les plus brefs délais.

SOUTIEN SECTORIEL

FONDS D'URGENCE RELATIF À LA COVID-19 POUR SOUTENIR LES ORGANISMES CHARGÉS DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

Le **Fonds d'urgence relatif à la COVID-19** offre du soutien aux organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Les objectifs de ce financement sont de stabiliser le secteur tout en maintenant les emplois et en favorisant la continuité des activités des organismes dont les flux de trésorerie et la viabilité opérationnelle à court terme ont été touchés par la pandémie de la COVID-19.

Par l'entremise du volet d'urgence du Programme d'aide aux musées, Patrimoine canadien a lancé le premier volet de la phase 2 du Fonds qui représente un soutien de 53 millions \$ pour aider les organismes qui possèdent des collections patrimoniales.

Les organismes à but non lucratif, tels que les musées, les archives, les sites historiques, les organismes autochtones, les communautés de langue officielle en situation minoritaire ou musées municipaux et universitaires ayant un budget distinct, sont admissibles à la phase 2 du Fonds.

Il est possible de présenter une demande en ligne au lien suivant : <https://bit.ly/3fZ7Qp6>.

Les organismes à but non lucratif ont **jusqu'au 1er septembre 2020** pour présenter une demande.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3dxkv0l>.

SOUTIEN SECTORIEL

PROGRAMME DE SUBVENTION À LA DÉCOUVERTE

Le **Programme de subventions à la découverte** du gouvernement du Canada soutient la recherche fondamentale dans un large éventail de disciplines des sciences naturelles et de l'ingénierie, notamment la biologie, les mathématiques et les statistiques, l'informatique et l'intelligence artificielle, la chimie et le génie chimique. Les nouvelles connaissances dans ces domaines permettront de réaliser des percées en virologie, en produits pharmaceutiques et dans d'autres applications dans les années à venir.

Pour être admissible au programme, les candidats doivent répondre aux critères d'admissibilité pour les membres du corps professoral (<https://bit.ly/3etnQzf>) et présenter un programme de recherche qui est admissible en vertu du mandat du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada .

Les titulaires d'une subvention à la découverte active ont la possibilité de faire prolonger leur subvention avec le versement des fonds pendant une année selon leur niveau de financement actuel.

Les candidats ont jusqu'au 1er août pour présenter un avis d'intention et jusqu'au 1er novembre pour présenter une demande.

INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - CUEC (<https://ceba-cuec.ca/fr/>) :

Ouvert

Fonds d'aide et de relance régionale - FARR (<https://bit.ly/2VhCPEJ>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

Fonds d'aide et de relance régionale - FARR (<https://bit.ly/2A288vY>) - Volet du soutien financier non remboursable pour aide technique : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires - PAIOTET (<https://bit.ly/2YyDjs4>) : Ouvert jusqu'au 30 juin 2020

Service de résilience des entreprises- SRE (<https://bit.ly/2Cyx1jl>) : Ouvert jusqu'au 2 juillet 2020

Agri-stabilité (<https://bit.ly/2ZbMaPN>) : Ouvert jusqu'au 3 juillet 2020

Fonds pour l'accessibilité (<https://bit.ly/2BBpMak>): Ouvert jusqu'au 13 juillet 2020

Fonds d'urgence pour la transformation (<https://bit.ly/3fV7qQu>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

Programme de récupération de surplus alimentaire (<https://bit.ly/3dxapx4>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020 ou jusqu'à ce que les fonds soient totalement engagés

INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

Fonds d'urgence pour l'appui communautaire - FUAC

- Centraide Estrie (<https://bit.ly/2z6zgJZ>) : Ouvert jusqu'au 17 juillet
- Fondation communautaire de l'Estrie (<https://bit.ly/2WMhtAH>) : Ouvert jusqu'au 27 juillet 2020
- Croix-Rouge canadienne (<https://bit.ly/2LKZDRs>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

Programme d'équipement et de formation sur la prévention de la transmission des maladies (<https://bit.ly/3dwmhzd>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant : Ouvert jusqu'au 8 août 2020

Subvention salariale d'urgence du Canada - SSUC (<https://bit.ly/380dPHd>) : Ouvert jusqu'au 29 août 2020

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial - AUCLC (<https://bit.ly/31mzxUR>) : Ouvert jusqu'au 31 août 2020

Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants - PCUE (<https://bit.ly/3eBb6GP>) : Ouvert jusqu'au 30 septembre 2020

Prestation canadienne d'urgence - PCU (<https://bit.ly/2Vj6PQF>) : Ouvert jusqu'au 3 octobre 2020

MEILLEURES PRATIQUES SANITAIRES

Pour avoir plus d'informations concernant la COVID-19, nous vous invitons à :

- Consulter le lien suivant : <https://bit.ly/2Uadzxb>
- Téléphoner au **1-833-347-4397** (sans frais).

Dans le cas où vous présentez des symptômes (fièvre, toux ou difficultés respiratoires), contacter le **1-877-644-4545** (sans frais).

Pour plus d'informations sur les politiques à instaurer afin de réduire la propagation de la COVID-19 dans les **milieux de travail**, consulter le lien suivant : <https://bit.ly/3boUiky>

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, nous vous recommandons de :



- Limiter tout contact avec d'autres personnes au moyen de la distanciation sociale;
- Laver vos mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon;
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de votre bras;
- Éviter de toucher vos yeux, votre nez ou votre bouche sans vous être lavé les mains;
- Utiliser des désinfectants approuvés pour nettoyer les surfaces dures à fort contact;
- Nettoyer souvent les surfaces fréquemment touchées (téléphones, poignées de porte,...).

Pour en apprendre plus sur la prévention et les risques, consulter le lien suivant <https://bit.ly/397uVIA> ou envoyer un courriel à phac.inof.aspc@canada.ca.